

Fiche technique du poste de Chargé(e) de mission Tourisme, culture, développement économique

DEFINITION – CONTEXTE

Le Syndicat mixte de préfiguration Parc naturel régional de la Sainte-Baume, qui en a élaboré la charte depuis 2012, s'apprête à devenir syndicat mixte de gestion en charge de sa mise en œuvre.

La Charte du PNR de la Sainte-Baume présente une orientation stratégique sur l'accompagnement et le développement d'un tourisme durable, une orientation stratégique sur le développement d'une économie innovante et responsable ainsi que plusieurs mesures sur la valorisation de l'identité du territoire et du patrimoine culturel.

C'est pourquoi le syndicat mixte recrute aujourd'hui son/sa chargé(e) de mission « Tourisme, culture, développement économique ».

MISSIONS & ACTIVITES

Missions

- Coordonner et assurer la mise en œuvre des actions prévues par la charte du PNR relatives au tourisme, la culture et le développement économique »
- Animer les commissions, groupes de travail et instances liés à ses domaines d'activités
- Représenter le Syndicat Mixte auprès des différentes instances et partenaires dans des réunions ou groupes de travail.
- Participer au positionnement institutionnel du PNR dans son domaine d'activité
- Participer à la vie du Parc et assurer la transversalité avec les autres membres de l'équipe

Activités constitutives

- Met en œuvre les actions et assure le suivi des mesures de la charte du PNR dans ses domaines d'activités et conformément au cf. plan d'action triennal
- Prépare et présente les dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et comité syndical)
- Participe à la programmation annuelle du PNR
- Monte, gère et suit les dossiers en partenariat (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion,...)
- Gère sur le plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis), les dossiers liés à ses actions et en lien avec le pôle administratif.
- Développe des projets structurants et innovants en fonction des besoins du territoire
- Anime les réseaux de professionnels dans ses domaines d'activités (filières de prestataires, offices de tourisme,...)

- Accompagne les acteurs culturels et touristiques vers un développement responsable de leurs activités, notamment au travers du déploiement de la marque Parc dont il/elle a la charge
- Assure une veille technique et juridique dans son domaine
- Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication
- Évalue la Charte dans son domaine
- Représente le PNR aux réunions extérieures dans son domaine
- Mène toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission (déplacements, rédaction de comptes rendus, notes techniques, synthèse d'études, élaboration de présentation power point...).

Activités spécifiques

- **Activités liées au tourisme :**

Le (la) chargé de mission assure la mise en œuvre et la coordination des

- Mesure 22 (Créer une destination touristique durable «Parc naturel régional de la Sainte-Baume)
- Mesure 23 (Structurer et développer une offre touristique authentique et écoresponsable)

Il participe avec le chargé de mission accueil du public / sports de nature, à la mise en œuvre de la Mesure 24 (Développer une itinérance identitaire), notamment l'itinérance culturelle et thématique. La mission tourisme est sa mission principale

- **Activités liées à la culture :**

Le (la) chargé(e) de mission assure la mise en œuvre et la coordination des

- Mesure 29 (Valoriser l'histoire et la vitalité de la culture provençale de la Sainte-Baume)
- Mesure 30 (Soutenir et valoriser les filières de métiers rares et identitaires)

Il/elle participe, avec les chargés de mission concernés, à la mise en œuvre de la

- Mesure 27 (Renforcer la connaissance, la réhabilitation, la protection et la valorisation du patrimoine rural et du patrimoine bâti identitaire), notamment les activités à la valorisation
- Mesure 28 (Valoriser la Sainte-Baume comme haut lieu de spiritualité et d'inspiration) notamment les activités liées aux dimensions culturelle et touristique (hors préservation du patrimoine et accueil du public).

- **Activités liées au développement économique**

Le (la) chargé(e) de mission assure, avec les chargés de mission concernés, la mise en œuvre et la coordination des

- Mesure 25 (Favoriser le développement d'une économie endogène et écoresponsable)
- Mesure 26 (Favoriser une économie innovante et collaborative)

Les activités liées au développement économique sont principalement menées par les acteurs du territoire, auxquels le PNR peut venir en accompagnement ponctuel.

Le (la) chargé(e) de mission devra être autonome et sera amené(e) à appréhender une grande diversité de domaines. Cela nécessite une pluridisciplinarité dans ses approches et une étroite collaboration avec les membres de l'équipe. Par ailleurs, comme tous les chargés de mission du syndicat mixte, il/elle pourra être amené(e) à suivre des projets, actions ou thématiques connexes aux thématiques « tourisme, culture et développement économique » (évènementiel, interparcs PACA, GAL leader, communication, SIG...). Il/elle travaille en étroite collaboration avec les autres chargés de mission thématiques ayant des attributions transversales avec les dimensions touristiques, culturelles et économique.

CADRE D'EMPLOI DE RATTACHEMENT

Filière administrative, catégorie A Attaché ou B Rédacteur (avec expérience)

Le recrutement pourra également se faire dans le cadre d'une mise à disposition ou d'un détachement d'autres collectivités ou organismes publics.

DUREE DU CONTRAT

Agent titulaire de la fonction publique ou contractuel dans le cadre d'un CDD de 3 ans renouvelable.

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES

PROFIL RECHERCHE :

Maîtrise / Master « développement touristique » ou « développement territorial » ou équivalent.

Expérience professionnelle : 5/7 ans minimum dans les domaines d'intervention du poste.

CONNAISSANCES :

- Tissu socio-économique, touristique et culturel régional des secteurs publics et privés
- Fonctionnement, logiques et enjeux de l'économie du tourisme en milieu rural
- Stratégies et planification du tourisme à l'échelle régionale et départementale
- Gestion environnementale des activités touristiques et développement durable
- Marketing touristique, environnement e-tourisme et m-tourisme
- Fonctionnement des collectivités territoriales et d'un Parc naturel régional
- Modalités et sources de financements en matière de tourisme, dont les dispositifs européens
- Principes généraux de gestion financière relevant du Code des marchés publics
- Notions de droit public, connaissances juridiques appliquées au tourisme

SAVOIR-FAIRE :

- Techniques de communication (expression orale et écrite)
- Conduite de projet / travail en mode projet.
- Capacité à mobiliser et fédérer les acteurs
- Animation et conduite de réunions
- Traitement statistique
- Rédaction d'actes administratifs, de cahiers des charges et de conventions.
- Gestion touristique d'espace en milieu rural
- Bureautique et TIC
- Gestion de bases de données et de système d'information géographique

CAPACITES :

- Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Adaptabilité, réactivité
- Organisation, rigueur, respect des procédures
- Force de proposition
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Diplomatie, patience
- Autonomie
- Aptitudes au travail en équipe et en réseau

CONDITIONS D'EXERCICE

- Prise de poste souhaitée au 02/01/2018
- Poste sous la responsabilité du Directeur et à terme du responsable de Pole « Aménagement / développement »
- Rémunération sur la base de la grille de la fonction publique territoriale, selon expérience, régime indemnitaire ; (Salaire indicatif : entre 1800€ à 2200€ net mensuel selon expérience et grille indiciaire de la Fonction Publique
- Poste à temps complet (35h) : activité principalement exercée en journée 5 jours sur 7
- La mission peut occasionnellement nécessiter des temps de travail en soirée, plus rarement les week-ends ;
- Déplacements fréquents à prévoir ;
- Véhicule de service à disposition, mais véhicule personnel nécessaire ;
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique.

RECRUTEMENT

PRESENTATION DE LA CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr

- **Préciser l'objet : candidature chargé(e) de mission tourisme, culture et développement économique au PNR de la Sainte-Baume**
- Date limite de dépôt des candidatures : 27/11/2017
- Premier entretien prévu le : 12/12/2017

CONTACTS / INFORMATIONS

Administratif : Centre de Gestion de la FPT

recrutement@cdg83.fr

Technique : Jean Marc PRIEUR, actuel chargé de mission Tourisme loisirs et sports de nature

jean-marc.prieur@pnr-saintebaume.fr - 04 42 72 35 22

DOCUMENTATION ELEMENTAIRE

Structure et projet de PNR Sainte-Baume disponibles sur : www.pnr-saintebaume.fr